



Baromètre de la gestion locale de l'eau

**Perspectives
des collectivités
locales**



Pour la 2^e année consécutive, SADE, filiale spécialisée dans le cycle de l'eau du groupe NGE, a confié à l'institut ODOXA la réalisation d'une enquête auprès de 429 élus sur leurs priorités d'investissement.

J'ai le plaisir de vous partager le résultat complet de ce baromètre dont voici les principaux retours.

36 % des élus se disent sensibles aux impacts du changement climatique, notamment le stress hydrique et la fréquence des épisodes pluvieux intenses, avec une pointe à 48 % dans le quart sud-est.

55 % des maires font de l'amélioration du rendement des réseaux leur priorité n°1. Pour mémoire, à l'échelle nationale, 20 % de l'eau potable produite n'arrive pas au robinet du consommateur, soit 1 milliard de m³ par an et le taux actuel de renouvellement des réseaux (0,66 % par an) reste insuffisant au regard de la durée de vie moyenne des conduites, estimée à 50 ans.

Face à ces constats, les collectivités doivent aujourd'hui concilier préservation de la ressource, adaptation au changement climatique et modernisation de réseaux souvent vieillissants dans un contexte de fortes contraintes financières.

Les résultats du sondage traduisent une attente claire : agir prioritairement sur le rendement des réseaux, renforcer leur résilience et orienter les investissements là où ils sont les plus utiles pour les territoires.

Dans ce contexte, SADE en tant qu'**acteur de référence du cycle de l'eau** s'engage aux côtés des collectivités en proposant des solutions concrètes et adaptées aux réalités locales, notamment :

- ◆ **des techniques innovantes de travaux sans tranchée** permettant de réhabiliter rapidement les réseaux existants, y compris de petits diamètres avec un impact limité pour les usagers et l'environnement ;
- ◆ une approche de la gestion de l'eau fondée sur **la performance** et **les usages**, visant à mieux préserver la ressource tout en sécurisant le service public ;
- ◆ **une vision globale du patrimoine, de la conception à l'exploitation**, pour inscrire les investissements dans une trajectoire durable et maîtrisée.

À travers cette étude, SADE souhaite contribuer à la réflexion des élus et décideurs locaux et réaffirme son engagement aux côtés des territoires pour accompagner la transition écologique et hydrique.



Frédéric BERNADET
Directeur Général de SADE



I. L'intérêt des maires pour une évolution du modèle municipal de l'eau

I.1 Des maires très intéressés par l'innovation

Les élus plébiscitent des solutions technologiques pour moderniser les réseaux :

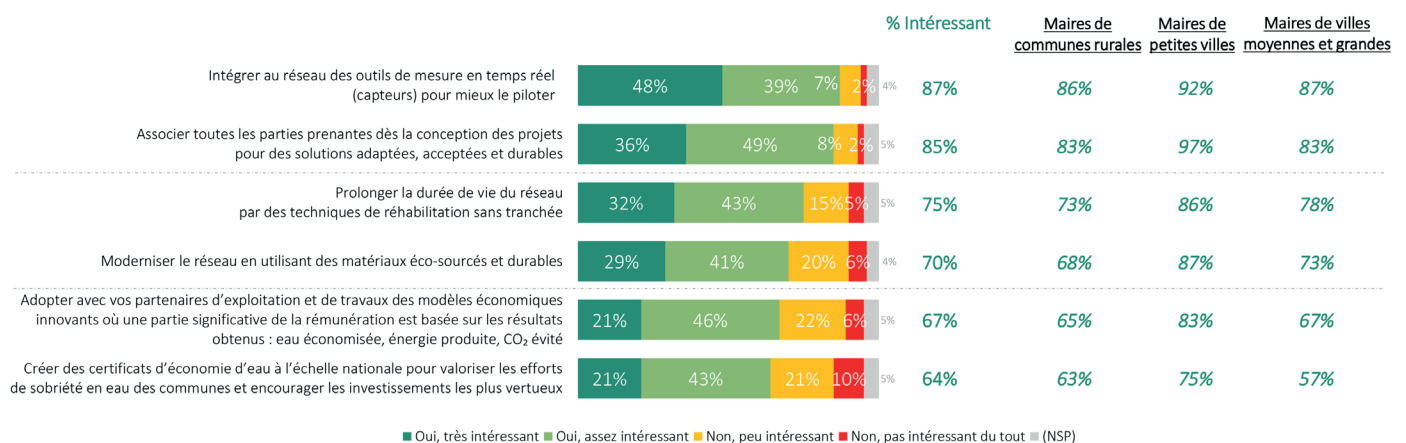
- ◆ **87 %** souhaitent intégrer des outils de mesure en temps réel (capteurs) pour piloter le réseau.
- ◆ **75 %** sont favorables à des techniques de réhabilitation sans tranchée.

◆ **70 %** veulent moderniser avec des matériaux éco-sourcés.

◆ **64 %** soutiennent la création de certificats d'économie d'eau à l'échelle nationale.

Ces chiffres confirment une dynamique déjà observée en 2025, mais l'intérêt progresse : + 4 points pour les capteurs et + 5 points pour les matériaux durables par rapport à la première édition.

Question : Pour chacun des services suivants relatifs à la gestion de l'eau, diriez-vous qu'il pourrait être intéressant pour votre commune ?

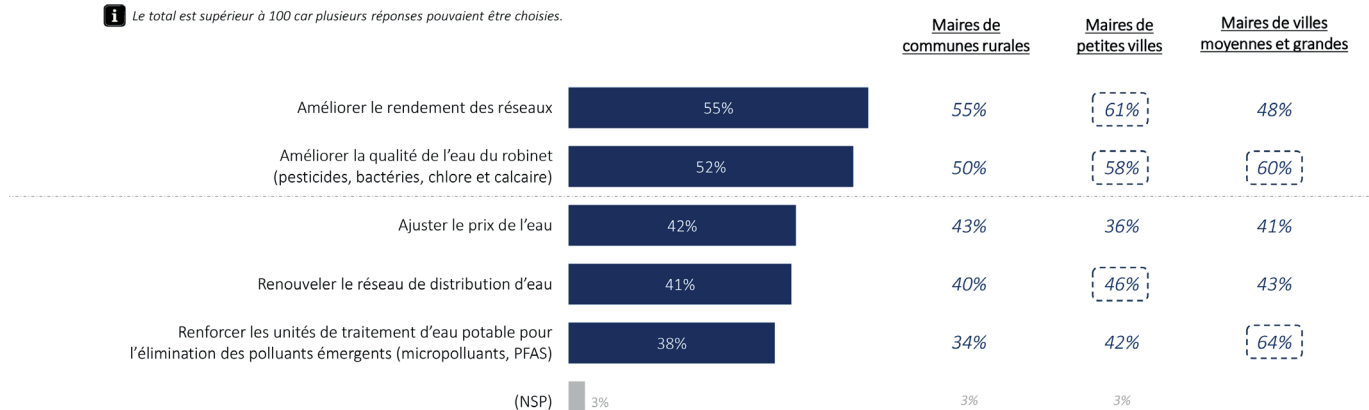


I.2 Concernant le service public de l'eau

Les maires indiquent qu'ils ont pour **priorité d'améliorer le rendement des réseaux** (55 %) et la **qualité de l'eau du robinet** (52 %).

Question : En termes de service public, quelles sont vos priorités pour l'eau potable (3 réponses maximum) ?

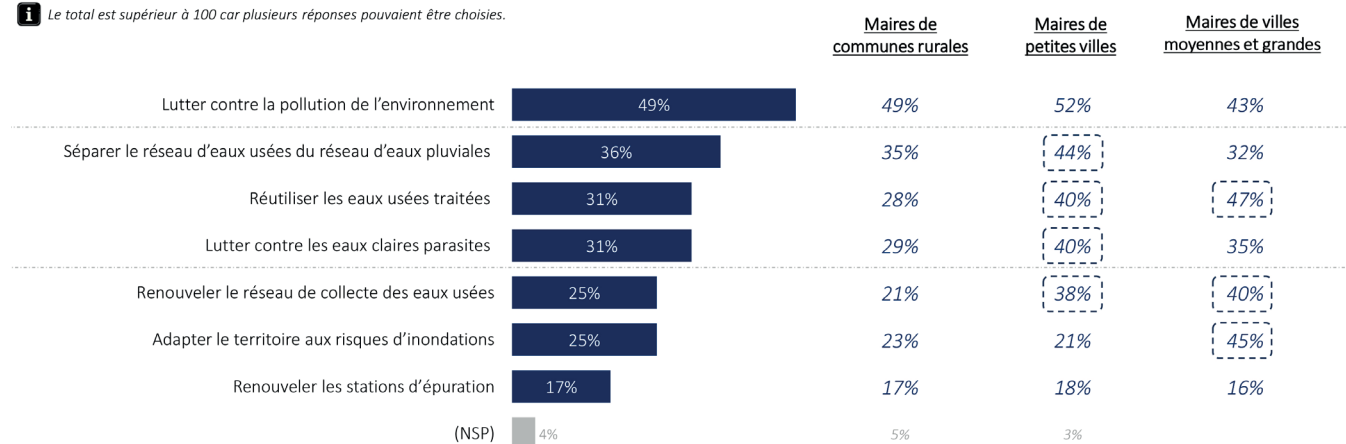
i Le total est supérieur à 100 car plusieurs réponses pouvaient être choisies.



En matière d'assainissement, leur priorité est de **lutter contre la pollution de l'environnement** (49 %).

Question : En termes de service public, quelles sont vos priorités pour l'assainissement (3 réponses maximum) ?

i Le total est supérieur à 100 car plusieurs réponses pouvaient être choisies.

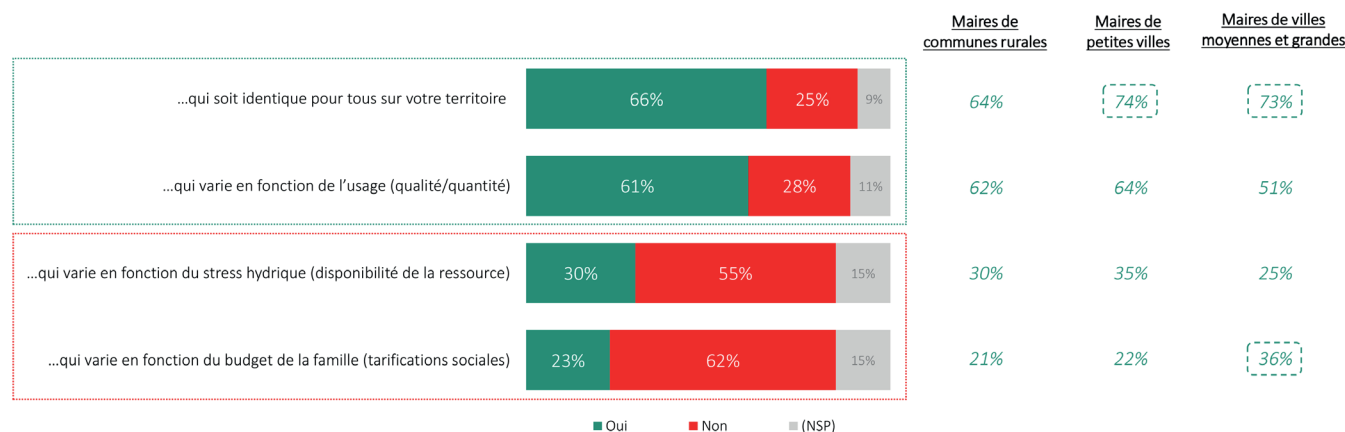


1.3 Tarification de l'eau : vers plus d'équité

Les maires sont favorables à :

- ◆ **66 %** pour un prix identique sur tout le territoire.
- ◆ **61 %** pour une tarification selon l'usage. Ils s'opposent à un prix variant selon le stress hydrique (55 %) ou le budget des familles (62 %).

Question : Selon vous, serait-il envisageable dans votre commune d'avoir un prix de l'eau... ?



Notre approche globale qui réunit toutes les expertises au service des réseaux d'eau, notre proximité avec les donneurs d'ordre et notre fine connaissance des spécificités territoriales nous permet d'être un interlocuteur privilégié des collectivités.



2. Les maires et la gestion municipale de l'eau

2.1 Les priorités d'investissement

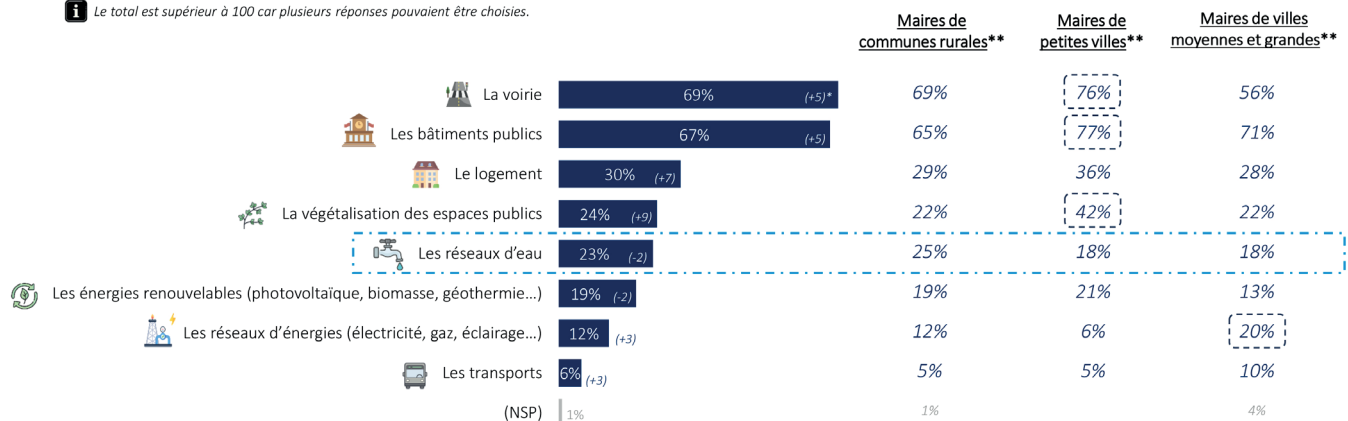
Les élus sont lucides mais confrontés à un empilement des priorités d'investissement. Ils doivent arbitrer entre :

- ◆ voirie (69 %)
- ◆ bâtiments publics (67 %)

- ◆ logement (30 %)
- ◆ végétalisation des espaces publics (24 %)
- ◆ le renouvellement des réseaux d'eau recule à la **5^e priorité des investissements** (23 %, - 2 points et - 2 places)

Question : Quelles seront les priorités de votre collectivité en matière de travaux publics dans les 12 prochains mois ? (3 réponses maximum)

Le total est supérieur à 100 car plusieurs réponses pouvaient être choisies.



Pourtant seul 1 maire sur 6 (16 %) estime que sa commune est en avance sur le renouvellement des réseaux d'eau, un chiffre quasi stable par rapport à 2025 (- 1 point). À l'inverse, 20 % se disent en retard (- 4 points).

Question : A propos du renouvellement des réseaux d'eau, diriez-vous que votre commune est plutôt... ?

16%

...des maires estiment que leur commune est en avance.

- 1 pt en comparaison à 2026*

64%

...des maires estiment que leur commune n'est ni en avance ni en retard.

+ 5 pts en comparaison à 2026*

20%

...des maires estiment que leur commune est en retard.

- 4 pts en comparaison à 2026*

“

Cette 2^e édition confirme que la gestion de l'eau est au cœur des préoccupations des élus, mais aussi que l'innovation doit encore trouver sa place dans les priorités municipales.

”

2.2 Le stress hydrique : un défi majeur

36 % des maires pensent que leur commune pourrait être confrontée au stress hydrique d'ici 2032, contre 39 % des Français.

L'inquiétude grimpe à 45 % dans les villes moyennes et grandes et **48 % dans le quart Sud-Est du pays**.

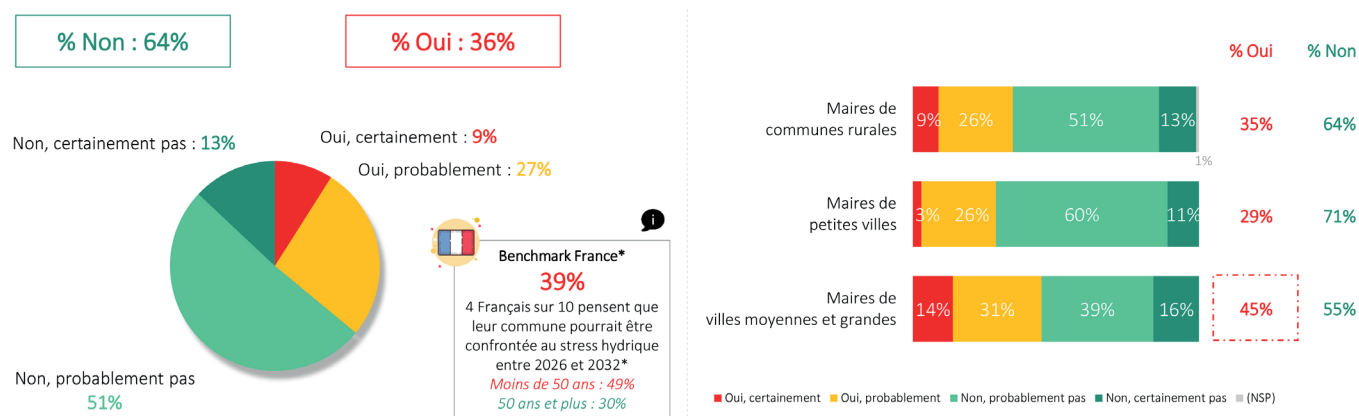
Ces chiffres sont stables par rapport à 2025,

confirmant que la problématique reste prioritaire.

Cette préoccupation est toute aussi élevée chez les Français. 39 % d'entre eux estiment qu'une situation de stress hydrique pourrait arriver dans leur commune dans les 6 prochaines années.

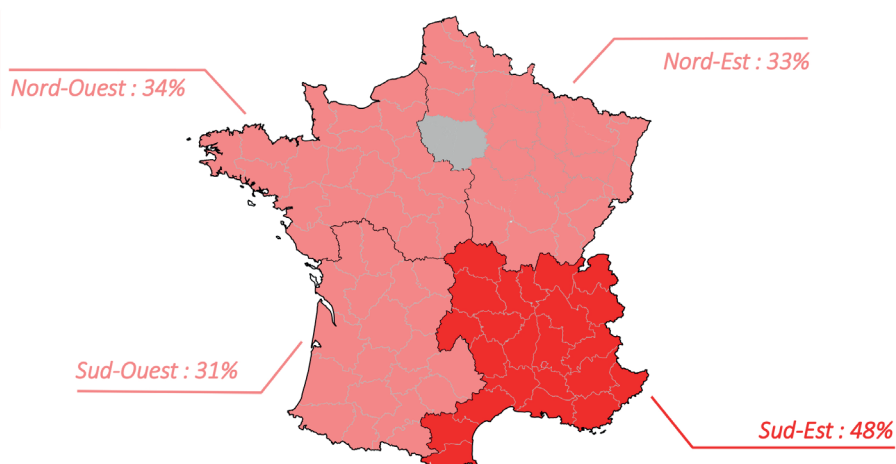
L'attention portée à cette thématique varie par ailleurs très fortement selon les générations, passant de 49 % d'inquiétude chez les moins de 50 ans à 30 % chez les 50 ans et plus.

Question : Le « stress hydrique » correspond à une situation dans laquelle les besoins en eau potable des citoyens et des entreprises dépassent les ressources disponibles. Pensez-vous que cela pourrait arriver dans votre commune pendant le prochain mandat municipal (2026-2032) ?



% Part de maires estimant que leur commune pourrait être confrontée à une situation de stress hydrique pendant le prochain mandat municipal

Moyenne nationale : 36%



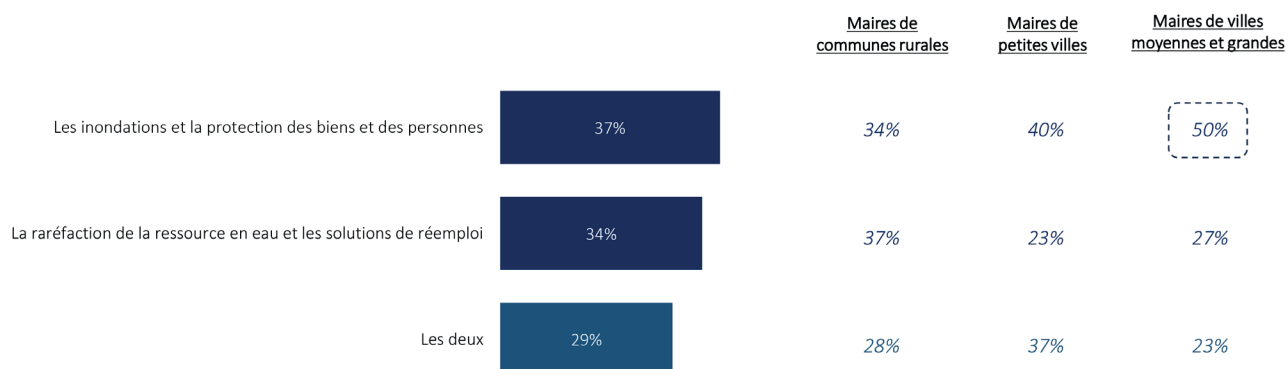
* Echantillon de 1 005 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, interrogé par Internet les 7 et 8 janvier 2026

La vigilance des élus est aujourd'hui équilibrée entre :

- ◆ inondations (37 %),
- ◆ raréfaction de la ressource et réemploi (34 %),
- ◆ ou les deux simultanément (29 %)

Dans les villes moyennes et grandes, la prévention des inondations reste la priorité (50 %), mais la raréfaction de l'eau gagne du terrain.

Question : Dans votre commune, quel est le sujet sur lequel vous êtes le/la plus vigilant(e) ?



“ SADE accompagne les territoires dans ces évolutions techniques et économiques nécessaires, en développant des solutions qui concilient performance, sobriété et partage. ”

À propos du baromètre : étude réalisée
auprès de 429 maires et décideurs municipaux
entre le 29 décembre 2025 et le 12 janvier 2026.
Première édition réalisée en janvier 2025
auprès de 532 maires.

Un redressement a été appliqué à la structure de
l'échantillon pour garantir sa représentativité en
termes de taille de commune et de région.



Filiale de 

23-25, avenue du Docteur Lannelongue - 75014 Paris
www.sade-cgth.fr